

Adresse de correspondance :
63 avenue de la Commune de Paris
91220 Brétigny/Orge
Tél : 01 60 84 56 75
contact@ao2c.fr

« FILIGRANE »
Association d'intérêt général

11, rue des Mazières

91000 ÉVRY

R.C.S EVRY 509 394 011

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Adresse de correspondance :
63 avenue de la Commune de Paris
91220 Brétigny/Orge
Tél : 01 60 84 56 75
contact@ao2c.fr

« FILIGRANE »
Association d'intérêt général

11, rue des Mazières

91000 ÉVRY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration en date du 21 décembre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FILIGRANE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association FILIGRANE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Présidente et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

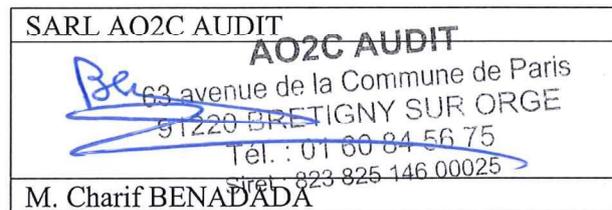
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Brétigny-sur-Orge, le 08 avril 2023,



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	3 277,40	2 988,23	289,17	589,17
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques,mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	9 640,20	9 640,20		166,94	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 950,00		1 950,00	1 950,00	
TOTAL (I)	14 867,60	12 628,43	2 239,17	2 706,11	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	16 170,00		16 170,00	24 000,00
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	71 422,50		71 422,50	155 087,00	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	196 287,19		196 287,19	108 285,28	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 985,59		2 985,59	1 963,89
	TOTAL (II)	286 865,28		286 865,28	289 336,17
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	301 732,88	12 628,43	289 104,45	292 042,28	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			1 950,00	1 950,00	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	27 076,20	27 076,20
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	10 000,00	15 000,00
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	105 032,13	89 102,44	
Excédent ou déficit de l'exercice	4 183,38	15 929,69	
	Total des fonds propres (situation nette)	146 291,71	147 108,33
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	146 291,71	147 108,33
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	79 878,73	68 126,88
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	79 878,73	68 126,88
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 480,51	7 469,16
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	55 453,50	69 337,91
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	62 934,01	76 807,07
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	289 104,45	292 042,28
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	4 183,38	15 929,69
	(1) Dont à moins d'un an	62 934,01	76 807,07
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	120,00	160,00
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	49 455,00	56 415,10
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	373 552,00	377 077,00
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	3 275,00	3 580,00
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 241,99	5 620,20	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	4 837,65	5 041,18	
	Total des produits d'exploitation	432 481,64	447 893,48
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	68 979,74	85 902,42
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 269,69	5 654,64
	Salaires et traitements	243 199,85	233 542,34
	Charges sociales	100 954,11	97 715,17
	Dotation aux amortissements et dépréciations	466,94	851,33
	Dotation aux provisions	11 751,85	9 104,45
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	236,70	136,92	
	Total des charges d'exploitation	429 858,88	432 907,27
	RESULTAT D'EXPLOITATION	2 622,76	14 986,21

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 622,76	14 986,21
PRODUITS FINANCIERS	De participation	1 560,62	943,48
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	1 560,62	943,48
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		1 560,62	943,48
RESULTAT COURANT avant impôts		4 183,38	15 929,69
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		434 042,26	448 836,96
TOTAL DES CHARGES		429 858,88	432 907,27
EXCEDENT ou DEFICIT		4 183,38	15 929,69
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat	25 720,00	25 480,00
	TOTAL	25 720,00	25 480,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole	25 720,00	25 480,00
	TOTAL	25 720,00	25 480,00

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

1/ Présentation de l'association

L'association, créée le 23 avril 2001, a pour objet d'aider les familles, les adolescents et les mères seules en rupture sociale et en situation de détresse psychologique et sociale, à devenir acteurs de leur vie, de leur apporter un soutien psycho-éducatif et de favoriser la création de liens.

Description et Moyens d'actions

L'association vise à un instaurer un lieu d'écoute, de parole et de médiation où seront pratiquées différentes techniques psychologiques, en partenariat étroit avec d'autres acteurs sociaux et médicaux, ou tout autre moyen (réunion, colloques etc...) permettant la réalisation de ses objectifs.

L'activité se décline comme suit :

- Premiers entretien d'accueil,
- Entretiens Individuels et familiaux,
- Animation de groupes de parole en direction des enfants, des parents et des adolescents, auprès de professionnels du champs sanitaire et social.

2/ Règles et méthode comptable

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 289 104 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 434 042 euros et un total **charges** de 429 859 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 4 183 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables, définies par les règlements ANC 2018-06 et ANC 2014-03 consolidés relatifs aux dispositions comptables réglementaires applicables aux associations, ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation pour les biens suivants :

Logiciels :	1 an
Agencements, Aménagements :	5 ans
Matériel de bureau et informatique :	3 ou 5 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les dettes sociales de l'association au 31.12.2023 se décomposent ainsi :

- URSSAF (décembre 2023) :	9 193.00 €
- HUMANIS-RETRAITE + PREVOY (décembre 2023	2 872.99 €
- MUTUELLE (décembre 2023)	997.16 €

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées

Effectif

La répartition du personnel au 31 décembre 2023 est la suivante :

Cadres : 7
Non Cadre : 1

Autres informations

Contribution volontaire en nature :

L'Association a valorisé le bénévolat de deux personnes (0.80 ETP) en 2023, soit 1 286 heures à 20 € l'heure. Ce bénévolat est indiqué au pied du compte de résultat pour 25 720 €.

Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants

Compte tenu de la présence d'un seul cadre dirigeant rémunéré, la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants n'est pas communiquée, pour des raisons de confidentialité.

Les trois plus hauts cadres dirigeants comprennent les cadres dirigeants au sens de l'article L.3111-2 du code

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

du travail ainsi que les dirigeants de droit.

Provisions IFC (Indemnité de fin de carrière)

Les provisions ont été calculées pour faire face aux échéances des prochaines années, au 31 décembre 2023, leur montant est de 79 878.23 €

Honoraires du Commissaire aux comptes

Pour l'année 2023, les honoraires du CAC s'élève à 2 400 € : TTC

Fiscalité de l'association

L' Association n'exerce pas d'activité lucrative et concurrentielle susceptible d'être fiscalisée. Elle n'est donc pas assujettie aux impôts commerciaux.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	3 277,40					3 277,40
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 277,40					3 277,40
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	1 510,00					1 510,00
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	8 130,20					8 130,20
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 640,20					9 640,20
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 950,00					1 950,00
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 950,00					1 950,00
TOTAL	14 867,60					14 867,60

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	2 688,23	300,00		2 988,23
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 688,23	300,00		2 988,23
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 343,06	166,94		1 510,00
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	8 130,20			8 130,20
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 473,26	166,94		9 640,20
TOTAL		12 161,49	466,94		12 628,43

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	27 076,20				27 076,20
Fonds propres avec droit de reprise	15 000,00			5 000,00	10 000,00
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	89 102,44	15 929,69			105 032,13
Excédent ou déficit de l'exercice	15 929,69	(15 929,69)	4 183,38		4 183,38
Situation nette	147 108,33		4 183,38	5 000,00	146 291,71
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	147 108,33		4 183,38	5 000,00	146 291,71

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		41 762
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOUR. FACT. NON PARVENUES</i>	2 400	2 400
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISION CP</i> <i>CH.SOC./CONGES A PAYER</i> <i>CHARGES FISCALES SUR CONG. A P</i>	27 374 11 838 151	39 362

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			2 986
SAGE / CIEL - MAINTENANCE (COMPTA + PAIE)		1 874	
MAIF ASSURANCE 2024		1 112	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 986

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 950,00	1 950,00	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	16 170,00	16 170,00	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	70 522,50	70 522,50	
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	900,00	900,00		
Charges constatées d'avance	2 985,59	2 985,59		
TOTAL DES CREANCES		92 528,09	92 528,09	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 480,51	7 480,51		
	Personnel et comptes rattachés	27 374,20	27 374,20		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 998,72	24 998,72		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 080,58	3 080,58		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		62 934,01	62 934,01		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					